

# COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE Près la COUR D'APPEL DE BESANÇON

## SESSION DE FORMATION EJ/ETI 12

Favoriser le règlement du litige construction par le chiffrage des désordres, des préjudices et par une proposition d'imputabilité

## Vendredi 18 octobre 2024 De 09h00 à 12h00

Palais de Justice de Besançon Salle modulable (1er étage), 1 rue Mégevand, 25000 Besançon

## Programme de la formation

## Objectifs pédagogiques:

- Permettre la résolution financière des litiges par l'estimation des désordres et des préjudices ;

## Être capable de:

- De fournir des solutions réparatoires adaptées aux litiges ;
- De justifier les montants proposés;
- D'établir une imputabilité des coûts ;

#### Pour savoir:

- Rédiger un rapport d'expertise de qualité dans le respect du Code de procédure civile, répondant aux attentes du magistrat.

### Public visé - Niveau préalable requis:

- Experts inscrits sur la liste des Experts de Justice près la Cour d'Appel;
- Experts Traducteurs Interprètes près la Cour d'Appel;
- Experts inscrits sur la liste probatoire des Experts de Justice près la Cour d'Appel;
- Pour les candidats experts : avoir déposé un dossier de candidature auprès de la Cour d'Appel ;
- Avocats;
- Magistrats.

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivi de la formation.

## Contenu détaillé de la formation

#### 14h00-14h15 Introduction

M. David BLOND, Président du CEJCA de Besançon

### 14h15-16h00 Le chiffrage des désordres

M. Rosario BUMBOLO et M. Alain DRAPIER, experts

Les solutions réparatoires Les chiffrages des solutions L'analyse des estimations et devis Présentation d'exemples

#### 16h00-16h15 Pause

#### 16h15-17h00 Le chiffrage des préjudices

M. Rosario BUMBOLO et M. Alain DRAPIER, experts

Les préjudices de jouissance dus aux désordres Les préjudices de jouissance dus aux réparations Les préjudices divers Présentation d'exemples

#### 17h00-17h45 La proposition d'imputabilité

M. Rosario BUMBOLO et M. Alain DRAPIER, experts

Les parties et leurs obligations La répartition de l'imputabilité La présentation par tableaux d'imputabilité Présentation d'exemples

17h45-18h00 QCM fin de formation

## Organisation de la formation

## <u>Intervenants</u>:

- M. Rosario BUMBOLO, expert à la CEJCA de Besançon
- M. Alain DRAPIER, vice-président CEJCA de Besançon, expert bâtiment
- M. David BLOND, président de la compagnie des experts de Justice
- Me Véronique DURLOT, avocate au barreau de Besançon

### Moyens pédagogiques et techniques:

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur
- Débat : questions / réponses avec la salle
- Remise de supports par voie dématérialisée

#### Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'une fiche d'évaluation remplie par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires en fin de journée

<u>Durée de la formation</u>: 3 heures (0,5 jour)

#### Coût de la formation:

Membres CEJCA, postulants et avocats: 70 €
Non membres de la Compagnie: 140 €
Magistrats: Offert